

Scd semestre 2015



Le tourisme vert	p. 1
Vignes, vins et randos 2015	p. 3
Un cheval, une race	p. 4
Les chevauchées 2016	p. 6
Faites le plein de randonnées	p. 8





LE « TOURISME VERT » !!!

Lors de mon dernier édito, l'été dernier, j'avais tenté de vous expliquer la direction que les instances fédérales et administratives semblaient vouloir prendre en matière de tourisme équestre. C'est de « tourisme vert » et de la place que nous pouvons y tenir que je voudrais vous entretenir aujourd'hui.

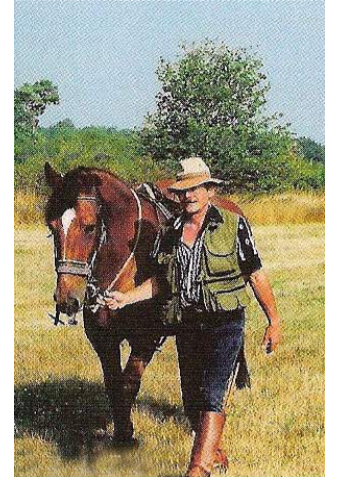
Tourisme vert, déplacements lents, voilà des expressions que nous rencontrons de plus en plus souvent. Nous serions donc entrés dans la période du « soft », du « green », du « bio » et autres douceurs ! N'existait-elle pas de tous temps ? N'en étions nous pas déjà les partisans et pratiquants - et depuis toujours ? La différence réside sans doute dans le fait qu'aujourd'hui on attend de ce type de tourisme, à différents niveaux, là encore, des espèces sonnantes et trébuchantes.

C'est aux pédestres, pionniers dans ce domaine que nous devons le PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) qui est légalement ouvert aux chevaux et aux vtt. Il faut savoir que ce PDIPR est déposé au Conseil Départemental, ex Général, mais qu'il reste sur chaque commune à l'initiative du maire qui en reste le maître mais qui ne peut le modifier qu'à la condition de proposer un itinéraire de substitution et qui ne peut le supprimer sans l'avis du conseil départemental et en particulier du CDT (comité départemental du tourisme). C'est là une procédure rarement mise en œuvre jusqu'alors mais qui pourrait se vulgariser à l'occasion de la révolution en cours.

Je dis bien révolution. La FFRP (fédération française des randonneurs pédestres) est actuellement le maître d'œuvre, sans doute poussée par les CDT d'une nouvelle conception des itinéraires. Reconnaissons que beaucoup n'ont d'intérêt que pour les promenades familiales du dimanche (exemple la boucle bleue, verte, rouge, etc de toutes nos communes). Mais dans le cadre du développement du tourisme vert justement , la FFRP travaille à une labellisation de certains de ces itinéraires sur des critères historiques ou patrimoniaux. C'est une aubaine pour certaines municipalités. Voilà un excellent prétexte à ne plus entretenir que les itinéraires labellisés ou à modifier leur PDIPR dans le sens d'une restriction. Vous le savez, beaucoup d'entre elles se plaignent du cout d'entretien de ces chemins. Cela ne les empêche pas d'en bitumer certains, au moins pour partie. Ou encore pour satisfaire « les grandes chasses » d'en aliéner certains. Nous avons des exemples. Notons au passage que nos amis pédestres à qui nous devons tant seraient néanmoins entrain d'accepter d'avantage de parties bitumées . Et notons aussi que pour répondre à l'obsession de la sécurité ces itinéraires ne doivent plus traverser des routes à grande circulation comme l'ex- « 153 » entre Tours et Loches. Comment alors, traverser la Loire entre Chinon et Bourgueil ? La FFRP est très « à cheval » sur la sécurité qui paraît plus importante à leurs yeux que la liberté. N'est-ce pas là l'expression de l'air tu temps ?

Dés lors on comprend mieux la réalisation des boucles équestres du Pays de Chinon qui paraît s'inscrire aussi ces conceptions du tourisme vert.

Quant aux vététistes , ils savent mener leur vie et avancer sans faire de bruit, comme en témoigne leur balisage de plus en plus souvent rencontré sur nos itinéraires. Leur pratique est finalement la plus proche de la nôtre. Nous devrions essayer de nous en rapprocher. Nous essaierons d'en faire un chantier en 2016 en même temps que le grand projet de la Loire à heval tout proche d'être finalisé et celui de l'axe Loches- Chenonceaux dans le cadre du Pays de Touraine Côté Sud.



Nous voilà donc de plus en plus isolés en défendant l'itinérance et la liberté de circuler où bon nous semble sur les voies publiques. Je pense en particulier aux attelages que personne ne paraît vouloir prendre en compte. Il s'agirait pourtant d'un tourisme familial en voie de développement comme la multiplication des camping-cars semble le démontrer dans un tout autre domaine. Une fois encore EquiLiberté démontre sa singularité en restant l'ardent défenseur de cette liberté citoyenne fondamentale : la libre circulation. Plus que jamais il faut montrer que nous existons, que nous revendiquons cette liberté. Nous en avons les moyens en organisant nos propres randonnées, en empruntant ces voies publiques en toute indépendance, en vulgarisant nos propres itinéraires sur EquiChemins. Bien sûr c'est du travail ! Je ne cache pas mon regret de nous voir, dans notre département, trop peu nombreux dans ces actions. La fréquentation de notre dernière assemblée générale en est le dernier exemple. « Engagez vous ! Rengagez vous ! » qu'il disait.

Nous espérons en cette fin d'année que vous nous rejoindrez dans ce combat en ré-adhérant. Que vous prendrez, vous aussi, votre bâton de pèlerin pour convaincre autour de vous vos amis cavaliers et meneurs de nous rejoindre, par le biais des associations locales qui nous sont fidèles dans ce combat en affichant ne serait-ce que « nos couleurs » portées bien haut. Car ce n'est que dans l'action que nous trouverons les solutions de demain.

En ces jours bien perturbés, vos administrateurs et tout particulièrement les membres de votre bureau se joignent à moi pour vous souhaiter à tous, avec vos chevaux, une bonne fin d'année, dans la joie de la lumière bientôt renaissante.

BONNE ANNEE 2016 à toutes et à tous.

Yves Dumont

Par des Randonneurs
Pour les Randonneurs



L'air du temps



Dernière minute

Une rumeur

Un bruit se mettrait à courir : le galop 3 tourisme équestre serait très bientôt nécessaire pour monter à cheval en extérieur.

Que le loby des assureurs y pousse, rien d'étonnant. C'est la logique de l'argent . Que la fédé le souhaite, rien de surprenant, c'est du domaine de la même logique. Mais dans son cas s'y ajoute la volonté de puissance et de monopole. Tout ça n'est pas nouveau, le diplôme existe depuis le 1er mars 2012.

Relisez le Manifeste d'EquiLiberté qui, déjà lors de sa création en 2002 revendiquait « le droit de pratiquer sans permis de conduire ». C'est là un principe de liberté du citoyen que notre mouvement s'engageait à défendre. C'était donc bien déjà dans les tuyaux...

Dans l'état actuel des choses, aucun texte de loi n'existe sur le sujet et sauf erreur de ma part aucun projet même n'est déposé à ce jour. En tant que citoyen, personne ne peut donc nous interdire d'être à cheval sur les voies publiques dans le respect du code de la route et des règlements spécifiques locaux bien entendu.

Interrogeons nous maintenant sur le sacro-saint concept de sécurité. On pourrait considérer que la détention d'un diplôme en soit un gage. SOIT ! C'est vrai que le diplôme ne peut être délivré qu'après un examen réalisé « dans le cadre d'un centre équestre agréé FFE, par un jury validé par le CRE et présidé par un représentant de la DTN ». Tout ça paraît très sérieux. SOIT encore !

Mais où se trouve la nuance , dans ce domaine, entre un jeune cavalier diplômé sortant tout frais émoulu de sa formation en club et l'expérience spontanément acquise dans la pratique de l'extérieur au sein d'un groupe d'anciens cavaliers d'expérience dans le cadre d'une association et/ou d'une famille de randonneurs ? Car reconnaissons le , la pratique de l'extérieur est souvent le fruit d'un héritage.

Quoi qu'il en soit EquiLiberté dans sa citoyenneté responsable est et restera le défenseur du droit de pratiquer sans permis de quoi que ce soit.

Yves DUMONT



Vignes Vins et Randos



Un succès grandissant

Le 5 et 6 septembre dernier à Beaumont en Véron la 3^è édition de Vignes, Vins et Randos a eu lieu. La mise en place de cet évènement commence à se concrétiser et semble devenir pérenne. Avec le syndicat des vins de chinons nous avançons sur un cahier des charges. Cette année nos participants ont été accueillis chez les viticulteurs au lieu de les rencontrer sur le bord des chemins comme cela est proposé aux pédestres. Ce sont des viticulteurs qui se proposent de recevoir cavaliers et meneurs, d'ailleurs je tiens à les remercier de l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé à nos participants et de leur disponibilité. Du côté des cavaliers et meneurs, ils semblent que cette proposition de visite chez les viticulteurs, plaise beaucoup mieux car eux aussi apprécient cette disponibilité qui malheureusement ne peut pas forcément avoir lieu lorsque nous cotoyons les pédestres qui sont en groupe de 80 personnes à la fois pour les dégustations.

2 beaux circuits dans le Véron leur étaient proposés. avec un pique-nique le samedi midi au château de Coullaine chez Mr de Bonnaventure, viticulteur et cavalier. Pour le "bivouac" du soir des participants et leurs montures, Mme et Mr Audebert, viticulteurs au domaine de la Courtinière à Beaumont en Véron nous ont ouvert leur logis et mis à disposition un terrain de plus d'un hectare. Nous avons par ce biais fait la connaissance d'un couple chaleureux, accueillant, ayant des bons vins, "ça ce n'est pas négligable" passionnés par leur métier et qui sont très enjoués pour recevoir des cavaliers et meneurs et se proposent dorénavant de faire gîte. Je n'oublie pas les autres viticulteurs très sympathiques, Mr Mureau, Mr Page et tous les autres. Merci à eux.

Le Samedi soir nos participants ont dîné sur le village installé par VVR dans Beaumont en Véron, ils ont apprécié le repas. La soirée dansante les a tenus un bon moment éveillés.

Le lendemain matin nous avons dû les booster pour qu'ils démarrent à l'heure, mais l'enthousiasme était là et à peu près tout le monde a respecté les horaires de dégustation.

Le dimanche midi les participants se sont retrouvés sur le village pour un dernier repas, même notre président s'est livré à quelques exploits (voir photo) dans la bonne humeur.

L'année prochaine VVR se déroulera dans une autre ville mais toujours dans le Véron. Nous vous y attendons nombreux pour ce bel évènement autour du breuvage tant cité par Rabelais (à boire avec modération tout de même)

"Beuvez toujours ne meurrez jamais"
François Rabelais



Un cheval une race



Aujourd'hui, parce qu'il existe aux Etats-Unis deux registres, un pour le Paint Horse et un pour le Pinto, ces deux termes désignent clairement deux types de chevaux différents.

La Pinto Horse Association (PtHA) enregistre des chevaux de plusieurs races (chevaux, poneys et miniatures) qui satisfont les exigences minimales établis par ce registre (essentiellement de couleurs). L'APHA enregistre seulement des chevaux d'origines connues, issus des parents d'un des trois registres reconnus - l'American Paint Horse association, l'American Quarter Horse association et le Jockey club ou son équivalent étranger (Pur-sang anglais) - qui ont le minimum de blanc requis pour être enregistrés dans le registre "regular".

Quelques chevaux peuvent être doublement enregistrés avec l'APHA et le PtHA, s'ils satisfont les standards établis par les deux registres. Cependant, il n'y a pas de lien entre les deux registres. Chaque association fonctionne sous la direction d'un comité de direction séparé et a des règles et des conditions d'enregistrements différents.

Un peu d'histoire.

Le Paint Horse

L'histoire du Paint Horse débute au XVI^e siècle ! Les origines du Paint Horse en Amérique du nord remontent aux deux chevaux importés par les explorateurs espagnols, descendants des chevaux d'Afrique du nord et d'Asie mineure. L'explorateur espagnol Hernando Cortes en particulier partit à la conquête du nouveau monde en emportant dans ses cales quelques chevaux, dont quelques chevaux dits « pintos » c'est-à-dire avec des taches blanches. Au début des années 1800, on retrouve dans les troupeaux de chevaux sauvages des plaines américaines plusieurs chevaux tachés. Capturés et apprivoisés, ces montures parcoururent des milliers de km aux côtés des troupeaux de bisons aussi bien que du bétail. Parteurs de couleur et de leur capacités, ces chevaux deviennent alors rapidement la monture préférée des Indiens d'Amérique, dont les Comanches, réputés fins cavaliers. On a en effet retrouvé de nombreuses peintures rupestres montrant cet engouement pour les ancêtres des Paint Horses. Les Indiens comme les cowboys sélectionnèrent des chevaux robustes, éblouissants de couleurs.

Avec le temps, les éleveurs ont amélioré progressivement la conformation et les capacités sportives de ses descendants rustiques des mustangs et des poneys colorés. Chaque génération a transmis ses couleurs particulières et uniques, créant le Paint Horse Américain. Aujourd'hui, la conformation, l'intelligence naturelle et d'habiles dispositions font du Paint Horse un partenaire idéal pour l'équitation de concours anglaise ou américaine, l'attelage, le travail du ranch, les courses, le rodéo, l'équitation d'extérieur, ou simplement un doux compagnon pour les enfants.



Paint Horse et Pinto

Couleurs et conformation

En termes d'effectif de chevaux, l'American Paint Horse Association (APHA) est la 2^e association de race aux Etats-Unis sur le nombre total de chevaux enregistrés annuellement. Bien que la couleur de la robe soit essentielle à l'identité de la race, la reconnaissance du Paint Horse américain passe par une identification génétique stricte et une morphologie caractéristique. Pour être enregistré dans le livre de la race Paint Horse, le père et la mère d'un poulain Paint Horse doivent être eux-mêmes inscrits à l'APHA, à la AQHA (Association Américaine de Quarter Horse), ou au Jockey-Club (Pur Sang) et au moins un des parents doit être un Paint Horse. L'enregistrement standard du Paint Horse ou « Regular Registry », nécessite que la robe comporte un minimum de poils blancs sur une peau dépigmentée (rose).

Morphologie

Bien que la couleur de la robe soit essentielle à l'identité de la race, le Paint Horse présente une morphologie caractéristique. Il toise entre 1.45 et 1.60m. La tête est assez petite avec des yeux vifs et expressifs, de petites oreilles. Le garrot est peu prononcé et musclé, la poitrine ample et profonde. Son dos est court, ses cuisses très musclées et son arrière-main particulièrement puissante.

Les robes

Chaque Paint Horse révèle une combinaison particulière de blanc avec n'importe quelle couleur de robe : noir, bai, brun, alezan, grullo, crème, palomino, gris ou rouan ... Les taches peuvent être de n'importe quelle forme mais d'une taille minimum d'une pièce de 1 dollar. Les marques blanches sont bien définies sur le plan visuel mais également sur le plan génétique. Bien que les variétés de couleurs et de taches du Paint Horse soient multiples, les robes sont regroupées en 3 classes bien définies : overo, tobiano et tovero, plus une catégorie de Paint dont le blanc n'est pas suffisamment présent, on dit alors de lui que sa robe est « solid ». Ses couleurs, taches, associées à une conformation spécifique, ses capacités sportives et une nature agréable, font du Paint Horse un cheval de qualité très apprécié à travers le monde.

Descriptif des robes

LE TOBIANO

Le Tobiano est la robe pie la plus courante. Elle est bicolore ou tricolore. Le fond est blanc toutes les couleurs sont permises, y compris le gris et les robes rouanées. Le blanc traverse TOUJOURS la ligne de dos, et n'atteint généralement pas la tête. Le blanc ne touche JAMAIS les yeux. Les jambes sont généralement blanches au moins jusqu'aux genoux/jarrets.

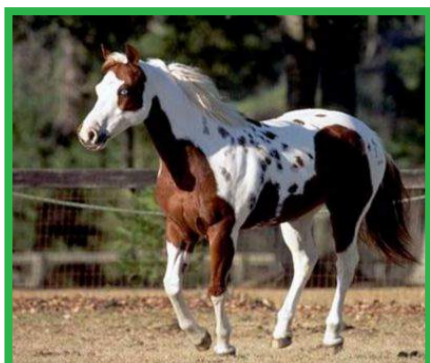
Un cheval à la robe majoritairement blanche dont la tête est colorée et dont le blanc ne touche pas les yeux est considéré comme tobiano



Un cheval une race



Paint Horse et Pintosuite



LE TOVÉRO

Robe bicolore ou tricolore. Le fond est blanc et toutes les couleurs permises, y compris le gris et les robes rouannées (peau grise). Le blanc traverse TOUJOURS la ligne de dos, la tête est plus souvent blanche avec un « bonnet » coloré. Le blanc touche TOUJO-

URS au moins un oeil. Les jambes sont généralement blanches. Les yeux bleus sont fréquents. Les crins sont unis. On peut voir quelques tovero très colorés.

L'OVÉRO

La robe est déjà plus rare, Le fond est blanc toutes les couleurs sont permises, y compris le gris et les robes rouannées. Le blanc ne traverse JAMAIS la ligne de dos, la tête comporte souvent une belle face, les yeux bleus sont fréquents. Les balzanes sont généralement incomplètes car elles ne font pas tout le tour d u membre. Les crins peuvent être panachés de blanc. La limite entre les taches et le blanc est plus irrégulière que chez les tobianos.



Une anomalie génétique accompagne les chevaux porteur du gène dominant overo "LWO" (Léthal White Overo), en effet, le croisement de deux chevaux overo a une chance sur 4 de donner naissance à un poulain de robe blanche qui meurt fatalement quelques heures plus tard, à cause d'une malformation des intestins associée au gène dominant overo, il est donc fortement déconseillé de croiser deux chevaux de robe overo entre eux. Cela rend la robe plus rare que le tobiano, du fait qu'il n'existe aucun cheval vivant porteur de deux gènes overo.

Un cheval de robe unie comportant une tache de plus de 10 cm de diamètre au-dessus de la ligne des genoux est considéré comme OVERO.



le Pinto

De part la méconnaissance du grand public, il pourrait sembler de prime abord que le Pinto soit un standard totalement nouveau dans le monde équestre, ou importé des Etats-Unis. Or ce n'est pas le cas: pendant des siècles, les chevaux à robe pie (non-unie, que ce soit bicolore ou plus) furent fort nombreux et appréciés en Europe.



Néanmoins, au cours des deux derniers siècles, pour des raisons d'uniformité des régiments militaires, les robes pie furent peu à peu éliminées. La gestion de la reproduction fût confiée aux Haras Nationaux pour préserver la qualité de la cavalerie, arme de guerre de l'époque. La plupart des chevaux pie de type pinto en Europe ont des ancêtres espagnols.

Actuellement, des démarches sont faites auprès du Ministère de l'Agriculture pour que soit reconnue officiellement la race Pinto en France. Aux Etats Unis la race est déjà reconnue depuis longtemps

Standard en attente de présentation et validation du nouveau standard par le ministère de l'agriculture.
Caractéristiques

Il doit avoir un aspect de cheval de selle, robuste, équilibré, aux formes harmonieuses, mettant en évidence la qualité de la sélection, garante d'une utilisation agréable. Aucun type spécial de race ne sera favorisé. Taille minimum: 1,46 m au garrot

Description de la robe pie: elle doit présenter un mélange de tâches de n'importe quelle couleur et de blanc. La répartition idéale de ces tâches est de 50%. Ces tâches doivent apparaître sur tout le corps, ainsi que sur la tête et les jambes. Elles doivent être visibles par une personne debout et sur un cheval dans la position normale
Surface minimum: A défaut de la répartition idéale de 50%, les tâches apparentes sur le corps doivent être de dimensions suffisantes, pour présenter l'aspect caractéristique de taches de 200cm².

Sources : certains passages issus de FPHA (France Paint Horse Association).



**Les chevauchées
au jardin
de France**

2016 Rendez-vous dans le Richelais

7 et 8 mai 2016

Au pays de Richelieu

2009



2016

Par des Randonneurs
Pour les Randonneurs

EquiLiberté® 37
Association départementale

8^e chevauchées au jardin de France

*2 jours de randonnée au coeur du Richelais
Samedi soirée festive animée par Jacky*



Braye sous Faye



Jaulnay

Contact
06 21 43 54 64
06 63 28 92 78

Inscriptions et programme
<http://equiliberte37.org>



Inscriptions et programme sur notre site dès le printemps : <http://equiliberte37.org>



**Adhésion
2016**

Adhérer à une association EquiLiberté un geste militant

Pour les adhérents, pensez à la renouveler votre adhésion pour soutenir votre association.

Attention si vous souscriviez à une RC pratiquant, et ou une RCPE, à compter du 31 décembre 2015 vous n'êtes plus assurés.

La campagne d'adhésion pour 2016 a débuté le 01 octobre 2015 et se terminera le 30 Septembre 2016. Votre adhésion sera valable jusqu'au 31 décembre 2016.



Pourquoi adhérer à une association locale ou à EquiLiberté 37 ?

Adhérer aux associations locales ou directement à EquiLiberté 37, c'est se doter d'un espace privilégié pour échanger avec vos pairs, pour partager des idées, des valeurs, défendre l'état d'esprit des randos et d'EquiLiberté. La volonté de l'association s'exprime par l'intermédiaire de l'ensemble de ses membres

Adhérer vous permet de faire des rencontres plus ou moins formelles, lier des amitiés, échanger des connaissances.

Adhérer à une association est un geste militant, c'est contribuer à faire progresser les buts de l'association.

Mais vous pouvez faire encore plus pour le développement de la randonnée équestre en soutenant les bénévoles qui oeuvrent toute l'année pour votre plaisir.

A quoi sert l'adhésion ?

Les cotisations constituent le budget de l'association. Ce budget sert à assurer l'organisation des randonnées, Sans cotisations, pas de café du matin, pas de pauses casse-croute conviviales, pas de balisage sur les itinéraires afin de permettre à tous les cavaliers et meneurs de participer, même ceux qui ont des difficultés avec les cartes.

Pour adhérer rendez-vous sur notre site : <http://equiliberte37.org>



**Rassemblement
national
EquiLiberté
2016**

**Rendez vous pour 3 jours de rando et
de fête à Saint Aigulin en Charente-Maritime**

14^{ème} édition
**Rassemblement
National 2016**
22.23.24 juillet
Saint-Aigulin
Charente-Maritime

Par des Randonneurs
Pour les Randonneurs



EquiLiberté[©] 17
Fédération départementale

EquiLiberté

Fédération Nationale
des Randonneurs Équestres
equiliberte.org



Faites le plein de randonnées



Calendrier 2016

Les prochaines sorties dans notre département

DATES	LIEUX	THEMES	ORGANISATEURS	CONTACTS
27 mars	Manthelan	Randonnée	Cheval et Nature	02 47 92 84 38
3 avril	à définir 37	Randonnée	l'Etrier des sans soucis	07 71 14 39 75
24 avril	Panzoult-Cravant 37	Randonnée	Cheval Evasion	02 47 58 23 20
1er mai	Céré la Ronde 37	Randonnée	l'Etrier des sans soucis	07 71 14 39 75
7 et 8 mai	Braye sous Faye 37	8è chevauchées au jardin de France	EquiLiberté 37 Cheval Evasion	02 47 58 23 20 06 62 87 09 06
29 mai	Chenonceau 37	Randonnée	Cheval Evasion	02 47 58 23 20
19 juin	Neuilly le Brignon 37	Randonnée	Cheval Evasion	06 88 04 54 21
3 et 4 septembre	Savigny en Véron 37	Vignes Vins et Randos	EquiLiberté 37	02 47 58 23 20 06 62 87 09 06
10/11 septembre	à défini	Randonnée	Cheval et Nature	02 47 92 84 38
18 septembre	à définir 37	Randonnée	Etrier des sans soucis	07 71 14 39 75
25 septembre ou 2 octobre	Coussay les Bois 86	Randonnée	Cheval Evasion	02 47 58 23 20

Vous organisez une plusieurs randonnées, faites nous part de vos dates, nous les ferons suivre à nos adhérents et amis cavaliers par nos lettres d'informations.

Les prochaines sorties chez nos voisins

DATES	LIEUX	THEMES	ORGANISATEURS	CONTACTS
6 mars	Vezières 86	randonnée	les Amis du cheval du loudunais	05 49 98 97 52
13 mars	à définir 86	randonnée	Les sabots de la Dive	06 62 70 46 90
20 mars	à définir 86	randonnée	ACMG	05 49 63 28 20
1er mai	Chanzeaux 49	Randonnée	Comité des fêtes EquiLiberté 49	06 77 19 46 52
15 mai	Ternay 86	Randonnée	Les loustiks du Viviers	06 07 54 55 80
22 mai	Faveray Machelles 49	Randonnée	Ligue contre le Cancer	
10-11-12 juin	Cléré sur Layon 49	Translayon	EquiLiberté 49	05 41 54 03 69
26 juin	Ouzilly 86	Randonnée	Rando O poitou	06 40 40 59 49
1-2-3 juillet	départ 49	Rand Aubance	Les cavaliers de l'Aubance	07 87 00 98 74 02 41 45 33 72
15-16-17 juillet	Saint Aigulin 17	Rassemblement national EquiLiberté	EquiLiberté 17	contact@equiliberte17.com
28 août	à définir 86	Randonnée	Les cavaliers de l'Envigne	06 09 66 81 34
11-1 2 septembre	Le Pin 79	La virée de l'Udre	EquiLiberté 79	06 41 81 50 09
Début Octobre	La Sologne 41	Randonnée départ	Equi 41	http://www.equi41asso.fr/ asso.equi41@gmail.com

Voici quelques sorties, cette liste n'est pas exhaustive, nous vous conseillons d'aller visiter les sites des associations ainsi que notre site <http://equiliberte37.org>

Certains l'ont sûrement constaté mais nous sommes désolés de vous apprendre que le seul magazine dédié à la randonnée équestre **RANDONNER A CHEVAL a cessé ses publications.**

Les acteurs de Randonner à cheval ne désespèrent pas pouvoir rééditer dans l'avenir ce journal.

Souhaitons leur tous nos voeux de réussite pour ce projet.



Les 7^è chevauchées 2015

Associations d'Indre et Loire adhérentes à Equiliberté 37

CHEVAL ET NATURE

Le temple
372401 Manthelan
Présidente : Camille Lançon
cheval-et-nature@wanadoo.fr
02 47 92 84 38

L'ETRIER DES SANS SOUCIS

Mairie
37460 Céré la Ronde
Président : Alain Fouché
etrier-des-sans-soucis@hotmail.fr
02 47 94 34 73

LES CAVALIERS LANGEAISIS

Mairie
2 place du 14 juillet
37130 Langeais
Président : Alain Barbier
ludobar@wanadoo.fr
06 08 62 36 70

CHEVAL EVASION

Mairie
37120 Jaulnay
Présidente : Emilie Cogné
cheval-evasion@sfr.fr
06 89 96 65 44

Bulletin des adhérents à
Equiliberté 37

Siège social
La Quilloterie 37240 Manthelan
Association régie par la loi de 1901
déclarée sous le n° w373000355
Edition numérique-n°4 -
Décembre 2015

site : <http://equiliberte37.org>



Aux associations, aux randonneurs et meneurs

Ce bulletin est édité 2 fois par an et sera le votre. Il ne sera pérennisé que si vous y apportez votre contribution. Nous attendons donc vos articles de vos randonnées, de vos manifestations, vos photos ou tout autre sujet.

Vous pouvez nous envoyer vos photos par mail ou par courrier, dans ce cas elles vous seront réexpédiées après avoir été scannées.

Envoyez nous également vos dates de sorties, manifestations etc... afin de les éditer dans le prochain bulletin et sur le site d'Equiliberté 37 à : Equiliberté 37 L'étang Marnay 37120 BRAYE SOUS FAYE

Mail : equiliberte37@sfr.fr

Direction de publication Equiliberté 37
Iconographie : Béatrice Doublet, Stéphane Benoiston

Ont participé au présent bulletin : Marc Doublet, Yves Dumont, Monique Benoiston